



VersaillesGrandParc
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 septembre 2006

PRESIDENT : Monsieur Etienne PINTE

Sont présents :

Mme Michèle BROSSARD, M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE, Mme Monique LE SAINT, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Paule DELMAS (représentant M. Alain RUBY), M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, M. Marc BODIN, M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Gérard DALLIOUX, M. Edmond GRONDIN, M. Thierry LEGIRET, M. Claude BANCILHON, M. Gérard MEZZADRI (pouvoir de M. Alain FONTAINE), M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absent(s) excusé(s)

M. Hervé HOCQUARD,
M. Alain RUBY, représenté par Mme Paule DELMAS
M. Georges DUTRUC-ROSSET
M. Alain FONTAINE, donne pouvoir à M. Gérard MEZZADRI,

Le conseil a choisi pour secrétaire de séance M. Gilles PANCHER

Date de convocation : 21 septembre 2006

Date d'affichage de la convocation : 21 septembre 2006

Nombre de conseillers en exercice : **30**

Nombre de membres présents : **27**

N° de l'ordre du jour :

2006.09.09 - Remplacement de délégués du Grand Parc au syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE)

M. LASSERRE, rapporteur donne lecture de la délibération.

La communauté de communes du Grand Parc est représentée au syndicat intercommunal pour la destruction d'ordures ménagères et la production d'énergie (SIDOMPE) par 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour chaque commune, hormis Versailles dont les déchets sont traités par le SYCTOM.

Par une délibération du 9 juin 2006, la commune de Saint-Cyr-l'École a modifié la liste de ses délégués communautaires.

Lors de ce scrutin municipal ont été désignés comme représentants titulaires : Messieurs Dallioux et Grondin et comme représentants suppléants : Mesdames Solecki, Verenneman et Dedieu.

Il convient de désigner Mesdames Solecki et Verenneman en tant que représentantes de la commune de Saint-Cyr-l'École pour représenter le Grand Parc au SIDOMPE.

Suite au décès de Monsieur Masson, la commune de Jouy-en-Josas propose de désigner Monsieur Jacques Dembreuille comme représentant titulaire du Grand Parc au SIDOMPE pour la commune de Jouy.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Communautaire,

Procède à la désignation de ses représentants au SIDOMPE, à savoir :

pour les délégués titulaires :

Mme Armelle	TOHIER	BIEVRES
M. Robert	DUCHATTEL	BIEVRES
M. Georges	DUTRUC-ROSSET	BUC
M. Jean-Marc	LE RUDULIER	BUC
M. Jean-Claude	BOSONNET	FONTENAY LE FLEURY
M. Jean-Jacques	LASSERRE	FONTENAY LE FLEURY
M. Marc	BODIN	JOUY-EN-JOSAS
M. Jacques	DEMBREVILLE	JOUY-EN-JOSAS
M. Bertrand	DEVIIENNE	LES LOGES-EN-JOSAS
M. Philippe	LEQUAIN	LES LOGES-EN-JOSAS
M. Alain-Michel	LAMBERT	ROCQUENCOURT
M. Jean-François	PEUMERY	ROCQUENCOURT
Mme Dana	SOLECKI	SAINT-CYR-L'ECOLE
Mme Marie-Thérèse	VERENNEMAN	SAINT-CYR-L'ECOLE
M. Claude	BANCILHON	TOUSSUS-LE-NOBLE
M. Gilles	PANCHER	TOUSSUS-LE-NOBLE
M. Jean-Michel	ISSAKIDIS	VIROFLAY
M. Pierre	LESTRADE	VIROFLAY

PREP 79

10.10.06

pour les délégués suppléants :

M.	Alain	RUBY	BIEVRES
Mme	Sylvette	REGINER	BIEVRES
M.	Jean-Paul	BERTHELOT	BUC
Mme	Martine	BOULET	BUC
M.	Jean-Marie	URLACHER	FONTENAY LE FLEURY
M.	Michel	WEILL	FONTENAY LE FLEURY
M.	Alain	DELLAC	JOUY-EN-JOSAS
M.	Jean	SLOMIANY	JOUY-EN-JOSAS
Mme	Denise	POTIER	LES LOGES-EN-JOSAS
Mme	Françoise	RAGEOT	LES LOGES-EN-JOSAS
M.	Jean	LAGADEC	ROCQUENCOURT
Mme	Hélène	PIERRE	ROCQUENCOURT
M.	Gérard	DALLIOUX	SAINT-CYR-L'ECOLE
M.	Edmond	GRONDIN	SAINT-CYR-L'ECOLE
Mme	Caroline	FRAUDEAU	TOUSSUS-LE-NOBLE
M.	Thierry	LEGIRET	TOUSSUS-LE-NOBLE
M.	Jean	GUILBERT	VIROFLAY
M.	Bernard	SERENARI	VIROFLAY

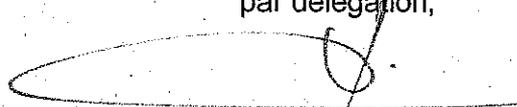
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 27

Suffrages exprimés : 28 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
par délégation,



Pascal Guéant
Directeur général des services

PREF 79

10.10.06